

**Programme Communal
de Développement Rural**

**Carte
Localisation des projets**

● 1.01-M	Amberloup : Création d'une maison de repos intercommunale
● 1.02-M	Amberloup : Aménagement de la Place Sainte-Mère-Eglise
1.03-M	Commune : Fiche globale « sécurité routière »
1.04-IM	Valoriser le patrimoine
1.05-IM	Dynamiser, pérenniser et rendre visible le travail de l'écopasseur

● 2.01-M	Magerotte : Création d'un local de rencontres
● 2.02-M	Amberloup : Aménagement global de la traversée de village
● 2.03-M	Tillet : Aménagement global du centre du village
● 2.04-M	Tonny : Adaptation du bâtiment de l'ancienne école et de ses abords
● 2.05-M	Amberloup : Aménagement de logements communaux pour jeunes ménages
● 2.06-M	Aménagement d'un chemin de liaison entre Tillet et Amberloup
● 2.07-M	Aménagement d'un chemin de liaison entre Lavacherie et Amberloup
● 2.08-M	Amberloup : aménagement de la partie du bâtiment libérée par la Poste en espace associatif, sportif et culturel
2.09-M	Commune : Valorisation du patrimoine dans les villages
2.10-M	Commune : Étude et réalisation d'un réseau de voies lentes
2.11-IM	Mettre en place un Plan Communal de Mobilité (PCM)
2.12-IM	Favoriser le maintien du commerce itinérant
2.13-IM	Développer les formations linguistiques pour enfants et pour adultes
2.14-IM	Développer la Maison Communautaire
2.15-IM	Favoriser les circuits courts
2.16-IM	Développer la mobilité douce dans une perspective locale et transcommunale
2.17-IM	Mettre en place un SEL.
2.18-IM	Soutenir les initiatives et les services favorisant la mobilité des aînés et des PMR
2.19-IM	Créer une cellule communale de conseil et d'information sur le logement
2.20-IM	Développer des programmes d'activités autour de l'alimentation saine.
2.21-IM	Favoriser le retour de commerces dans les villages
2.22-IM	Favoriser l'accueil de classes vertes.
2.23-IM	Créer une troupe de théâtre pour adultes
2.24-IM	Diversifier l'offre d'emploi vers le secteur de l'accompagnement des aînés
2.25-IM	Développer le tourisme à destination du public PMR
2.26-IM	Embellir les lieux publics par leur fleurissement
2.27-IM	Lutter contre les chiens errants

Sources :
- Institut Géographique National

Date d'édition : septembre 2014

Maître d'oeuvre :
Fondation Rurale de Wallonie
Avenue Reine Astrid 14
5000 Namur

